

Arrondissement de
MONTLUCON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE
de DOMÉRAT

L'an deux mille vingt-trois, le 18 novembre, à 10 heures, le conseil municipal de la commune de DOMÉRAT, assemblé au lieu habituel de ses séances, au nombre de vingt-et-un, en session ordinaire, sous la présidence de madame Pascale LESCURAT, maire, en suite de la convocation faite par madame le maire de ladite commune, le 10 novembre 2023.

Nbre de conseillers
municipaux en exercice : 29

Présents à la séance : 21
Votants : 28

Date de l'affichage de la
convocation :

10 novembre 2023

Date de l'affichage à la
porte de la Mairie de la liste
des délibérations :

21 novembre 2023

OBJET : Subvention
association (pétanque
domératoise).

Présents : Mme LESCURAT..Mr DE SOUSA..Mmes JOUANNIN..PIRES..Mr DUFLOUX..Mme BERGERON..Mr LIMOGES..Mmes DELERIS..FAUCHARD..COULANGEON..BERRUER..Mr LACAU..Mme LAFAYE..Mrs PINHEIRO..OSTERTAG..Mme MATHIAUD..Mrs RICHOUX..LEFEBRE..LEFEBRE..Mmes CHIROL..CLEMENSAT..Mr DEQUAIRE.

Absent : Mr DELEAU

Secrétaire de séance : Mr SURLEAU.

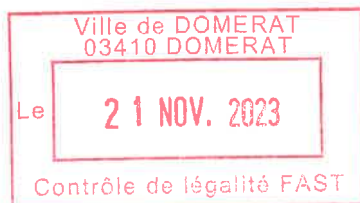
Ayant donné mandat de procuration : Mr BOY à Mme JOUANNIN, Mr HAMELIN à Mme FAUCHARD, Mr MALBET à Mr LIMOGES, Mme BRUNET à Mme COULANGEON, Mr LUQUET à Mr PINHEIRO, Mme DUCEAU à Mr DUFLOUX, Mme AURAT à Mme CHIROL.



Le procès-verbal de la séance du 16 septembre 2023 est approuvé (date de publication : 21 novembre 2023).



231118-09



Madame le maire informe l'assemblée que le club « La Pétanque domératoise » s'est qualifié aux championnats de France et figure désormais parmi les 16 meilleures équipes nationales évoluant au niveau CNC1 (championnat national des clubs).

Afin de contribuer à l'acquisition de nouvelles tenues, nécessaires à ce niveau de compétition, il est proposé au conseil municipal d'octroyer à l'association une subvention exceptionnelle d'un montant de 500 €.

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité,

FAIT sienne la proposition de madame le maire ci-dessus exposée.



Pascale L'ESCURAT,

Maire de Domérat.

Pour extrait conforme au
registre,
Légalement signée par :

Guillaume SURLEAU,

Secrétaire de séance.